

<b>Code d'article</b>	<b>219.97</b>
<b>Description</b>	<b>BOÎTES "PANINI"</b>
<b>Catalogue</b>	<b>DEL 65, HOS 227</b>
<b>Date de modification</b>	18/06/2021 10:18:29



### Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	26x12x7 CM
Matériel	CARTON
Couleur	NOIR
Grammage	275 G/M2
Poids net d'une unité (g)	28,50

### Codes

Intrastat	48192000
ITF14	18420499219971
EAN13	8420499219974

### Colisage

<b>Paquet</b>	Unités / paquet	50
	Dimensions paquet (cm)	26,00 x 22,00 x 18,00
	Poids paquet (kg)	1,59
	Volume paquet (m <sup>3</sup> )	0,0102960
<b>Carton</b>	Unités / carton	300
	Paquets /carton	6
	Dimensions carton (cm)	26,00 x 61,50 x 54,50
	Poids carton (kg)	9,52
	Volume carton (m <sup>3</sup> )	0,0871455
<b>Palette</b>	Cartons / couche	5
	Cartons / palette	10
	Conditionnement (U base x couches)	5 x 2
	Poids (kg)	119,20
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable    Biodégradable    -18°C/+70°C    Résist. graisses



### Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Ce produit est conforme aux dispositions du Règlement (CE) n° 1907/2006, du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Reg. (CE)  
2023/2006

Ce produit est conforme au règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

**Paquet image**

